

Si vous ne visualisez pas correctement cet email, Cliquez ici (http://andregerin.fr/index.php?option=com_acymailing&ctrl=archive&task=view&mailid=21&key=6850a37c789e309494e8417bfecbcf9f).

(<http://www.blogandregerin.fr>)

Communiqué
Rémunérations somptuaires
des dirigeants d'entreprises

Permanence Parlementaire
27 rue Francis de Pressensé
69190 SAINT-FONS
Tél - Fax : 04 78 67 16 99

Assemblée Nationale
126 rue de l'Université
75355 Paris Cedex 07 SP
Tel: 01 40 63 69 70
Fax : 01 40 63 49 40
depute.andregerin@wanadoo.fr
<http://www.blogandregerin.fr>

Madame, Monsieur,

Veillez trouver, ci-joint, le texte de la question écrite n° 46019 de André Gerin ainsi que la réponse de madame la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi à propos des rémunérations somptuaires de dirigeants d'entreprises.

Vous pouvez également y accéder en cliquant sur le lien suivant :

<http://questions.assemblee-nationale.fr/q13/13-46019QE.htm> (
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q13/13-46019QE.htm>)

Cordialement

Pour toute information complémentaire, coordonnées de son collaborateur,
Jacques Desmoulin : 01 40 63 69 70 ou 06 87 45 60 26

(<http://www.intersed.fr>)

Vous souhaitez vous désinscrire ?